

## LE DIAGNOSTIC AGRICOLE OU ALIMENTAIRE

COMMENT DETERMINER LE PROFIL ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE ? COMMENT LE TERRITOIRE CONSOMME ? COMMENT CONSTRUIRE UN DIAGNOSTIC DE MANIERE PARTAGEE ?

**TEMOIN :** **Nathalie CLAIN BEAUCHEF** - La Rochelle

Chargée de mission « Résilience écologique » au sein du Service « Transition Energétique et Résilience Ecologique » de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle



### LES CONSULTANTS

UNE DIZAINE DE PARTICIPANTS  
D'HORIZONS DIVERS

Territoires et collectivités, organismes et réseaux d'accompagnement, étudiants...

### CONTEXTE

CE QUI EST MIS EN OEUVRE

La Communauté d'agglomération de La Rochelle regroupe 28 communes sur le littoral atlantique pour une population d'environ 166 000 habitants.

En 2015, un diagnostic agricole a été réalisé dans le cadre du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal). A cette occasion, une demande sociétale forte est exprimée en matière de productions agricoles issues de circuits de proximité.

La filière céréalière est majoritaire sur le territoire, tirant parti de la présence du port maritime de La Rochelle contribuant fortement à l'économie exportatrice du territoire.

En 2016, le maire de Puilboreau, ancien maraîcher, obtient la délégation "Agriculture péri-urbaine et circuits courts alimentaires" au sein de la communauté d'agglomération et engage une réflexion collective avec d'autres élus. Après 2 ans de concertation et l'organisation de plusieurs événements, une stratégie sur l'agriculture périurbaine et les circuits alimentaires de proximité est formalisée à travers 4 grands axes : accompagner le changement pour créer un écosystème favorable (sensibiliser, former les acheteurs), développer une offre locale en qualité, en quantité et en diversité (maîtrise foncière et

accompagnement), tirer vers le haut la demande en produits sains et durables (restauration collective et consommateurs finaux) et sensibiliser et impliquer les intermédiaires.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### SOLUTIONS ET IDEES

#### ISSUES DES ECHANGES ET DES TEMOIGNAGES

- Dans un premier temps, prioriser le travail de diagnostic dans le domaine de la restauration collective. Les informations sont plus faciles à collecter auprès des communes et des établissements organismes concernés.
- Faire des focus sur des communes sur la base d'élus volontaires
- Concevoir le diagnostic partagé comme une action d'animation du territoire et de la démarche alimentaire à part entière.
- Tirer parti des données existantes et déjà récupérées à l'occasion d'études précédentes (modes de commercialisation des exploitations agricoles par ex.)
- S'appuyer sur les grandes catégories d'acteurs - les plus motivés et engagés sur les questions d'agriculture durable pour le moment - pour tisser des collaborations et progresser dans les compréhensions respectives (hybridation)

- « Sentir » les données à investir
- Identifier les « inévitables » comme les restaurateurs sur un territoire touristique (CMA et CCI)
- Privilégier « la politique des petits pas » versus « une démarche d'analyse exhaustive ambitieuse » (coûteuse et difficile à exploiter par la suite) et pour cela rechercher des opérateurs qui ont déjà une action et les mettre en lumière pour entraîner les autres
- Organiser les retours d'information
- Donner à voir aux élus les actions qui peuvent être mises en place, réunir un collectif d'acteurs qui peut témoigner de leur volonté d'agir (fermes urbaines, chambre d'agriculture, restaurateurs, aide alimentaire...)
- S'accorder avec les élus sur les différentes briques (diagnostics rapides et actions possibles) dans le cadre de la temporalité du mandat

### POINTS DE VIGILANCE

- Pas d'objectif d'autonomie du territoire fixé par les élus (il sera nécessaire de définir des objectifs chiffrés pour apprécier l'efficacité de la stratégie au bout de quelques années)

- Intérêt de construire progressivement une connaissance mutuelle du système des acteurs impliqués sur le territoire, dans une logique de vision globale et partagée
- La notion de réserve foncière est importante. Jusque-là considérée comme une opportunité de construire et urbaniser, il est important de sensibiliser les élus à la protection des espaces agricoles plutôt qu'à de nouveaux projets d'aménagement. En particulier dans un territoire très touristique et bord de mer.
- Elargir la réflexion à des territoires voisins qui pourraient mener le même type de démarche et jouer ensemble la complémentarité des productions agricoles (Communauté de communes Aunis Sud par exemple)
- Etre vigilant sur le fait de ne pas toujours avoir les mêmes contributeurs

### RETOURS D'EXPERIENCE

- En Charente (16), organisation d'un forum sur la restauration collective

- (RC) par le **Grand Cognac** associant collectivités, gestionnaires, producteurs. Des fiches actions ont été construites pour aider chacun à se repérer.
- Action en cours par la **chambre d'agriculture de Charente** (16) sur la construction d'une filière légumes pour le département (projet accompagné par la DRAAF en lien avec celui de Grand Angoulême). Démarche apparentée à un diagnostic-action.
  - « **Les inévitables** » un collectif de restaurateurs de Haute Vienne (87) qui s'engagent à cuisiner et à présenter les produits issus des fermes du territoire dans leurs cartes et menus, intervention conjointe des consulaires sur les volets agricole et commercial.
  - La **communauté d'agglomération de Rochefort Océan** (17) a constitué un réseau de personnes impliquées sur les questions alimentaires et associées à un groupe de travail spécifique (profs, cuisiniers, gestionnaire, épicerie sociale solidaire).
  - Le **PETR du Cœur Entre Deux Mers** (33) a réalisé en 2018 une enquête "Consommateurs" et une analyse de l'offre agricole et alimentaire du territoire.
  - Les territoires de **Lyon Métropole** (69), de **Toulouse** (31) et du **Pays des Nestes** (65) ont réalisé un diagnostic alimentaire territorial.
  - Rapport « Gouvernance alimentaire » pays Basque et ville de Bordeaux (site DRAAF)
  - Le **Grand Bergeracois** (24) a missionné cinq élèves stagiaires de l'INET pour actualiser le diagnostic existant. La présentation a été faite lors d'un forum d'acteurs le 15 mars 2019.
  - Le **réseau national des PAT** et son site internet [RnPAT](http://RnPAT)

